

SALAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL 2025-2026



CP 142.02

RÉCUPÉRATION DE TEXTILE

Ouvriers



FGTB

Centrale Générale

Ensemble, on est plus forts



Récupération de textile

SCP 142.02

Quelles améliorations?

Chèques-repas

Tous les chèques-repas augmenteront de 1 € à partir du 1er septembre 2026.

Indemnité vélo

L'indemnité vélo est augmentée de 3,50 €/jour à 4,50 €/jour à partir du 1er février 2026.

Sécurité d'existence

L'indemnité complémentaire de chômage temporaire sera portée de 7 € à 7,50 € par jour à partir du 1er janvier 2026.

Salaires et indemnités

p. 5

Temps de travail

p. 11

Fin de carrière

p. 15

Avantages sociaux

p. 17

Petit chômage

p. 19

Autres

p. 25

Représentation syndicale

p. 31



SALAIRES ET INDEMNITÉS

Salaires et indemnités

Salaires barémiques sectoriels

Dans la sous-commission paritaire pour la récupération de textile, il existe 6 catégories salariales. Ce sont les salaires barémiques; les salaires effectifs dans ton entreprise peuvent être plus élevés.

Salaires horaires sectoriels d'application à partir du 01.01.2026

Fonction	Récupération de textile traditionnelle	Récupération de textile pour l'industrie automobile
Groupe salarial 1		
Contremaître/chef de production	17,8079 €	20,7820 €
Chef de l'entretien		
Chef de file ST/mécanicien tooling		
Equipe - Superviseur		
Groupe salarial 2		
Chef de file/chef d'équipe	16,9955 €	18,7781 €
Chef de file/premier homme		
Electricien		
Mécanicien		

Groupe salarial 3		
Collaborateur technique	16,5441 €	17,8235 €
Premier homme collaborateur		
Magasinier technique		
Conducteur de chariot élévateur/ charger/décharger avec un chariot élévateur/préparer les commandes		
Transport interne		
Opérateur de presses d'emballage		
Groupe salarial 4		
Inspecteur de qualité	16,4463 €	16,9438 €
Contrôle chaîne de tri		
Groupe salarial 5		
Ouvrier de production/opérateur	15,4236 €	16,4304 €
2e triage sur le produit et la qualité		
Triage sur le produit et la qualité		
Couper les chiffons d'essuyage		
Groupe salarial 6		
Triage sur le produit et la qualité sur la chaîne de tri	15,1804 €	pas d'application
Ouvrir les sacs et effectuer un premier tri brut		

Une augmentation de 7%, calculée sur base du salaire minimum (6 sur 10) est accordée pour le travail à la pièce. La prime d'équipe pour le travail en double équipe est de 7,625% sur le salaire horaire de base brut. La prime d'équipe pour le travail en équipe de nuit s'élève à 18% sur le salaire horaire de base brut.

Indexation des salaires

Les salaires minimums (barèmes) ainsi que les salaires effectifs sont liés à l'évolution de l'indice des prix à la consommation. Les salaires sont adaptés au premier jour du mois suivant le mois dans lequel la moyenne arithmétique des indices des deux mois précédents présente une différence de 2% avec l'indice de référence.

Chèques-repas

Jusqu'au 31 août 2026, la valeur minimale du chèque-repas est de 5,30 €. À partir du 1er septembre 2026, elle passera à 6,30 €. Même si votre entreprise vous verse un montant plus élevé, la valeur du chèque-repas devra augmenter de 1 € à partir de septembre.

Le nombre de chèques-repas auquel vous avez droit, dépend de la méthode de calcul.

Il existe deux méthodes:

- un chèque-repas par jour effectivement presté;
- la méthode du calcul "alternatif" (basé sur les heures au lieu des jours).

Pour les ouvriers occupés à temps plein, votre entreprise a le choix entre le système d'un chèque par jour effectivement presté et la méthode du calcul alternatif. Mais le choix pour la méthode du calcul alternatif est autorisé uniquement si l'entreprise occupe aussi bien des travailleurs à temps partiel que des travailleurs à temps plein.

Pour les ouvriers occupés à temps partiel, le calcul « alternatif » est obligatoire.

Prime de fin d'année

Pour avoir droit à une prime de fin d'année, vous devez avoir travaillé au moins 3 mois de manière ininterrompue dans une entreprise du secteur.

La prime de fin d'année est égale à 8,33% du salaire brut gagné entre le 1er décembre de l'année passée et le 30 novembre de l'année en cours. Sont assimilés pour le calcul de cette prime: les jours indemnisés pour un accident du travail, les jours de chômage temporaire et/ou les jours de repos de maternité. À partir de la prime de fin d'année 2023, le congé de naissance et le congé d'adoption seront également assimilés pour le calcul de la prime de fin d'année.

L'employeur doit payer la prime de fin d'année au plus tard entre le 25 et le 30 décembre.

Frais de transport

Le montant de l'intervention patronale est de 100%, tant pour les transports publics que pour les transports privés (à partir de 5 km).

Les travailleurs qui se rendent au travail à vélo, reçoivent une indemnité vélo. A partir du 1er février 2026, cette indemnité vélo est augmentée de 3,50 €/jour à 4,50 €/jour.



TEMPS DE TRAVAIL

Temps de travail

Durée du travail

La durée du travail est fixée à 36h45 par semaine en moyenne. Elle est réalisée soit par la prestation effective de 36h45 étalée sur les 5 premiers jours de la semaine, soit par l'introduction d'un système de repos compensatoire.

Travail à temps partiel

Les travailleurs qui sont occupés à temps plein peuvent, avec l'accord de leur employeur, passer à un emploi à temps partiel qui correspond au minimum à un emploi à mi-temps. Ils fixent également de commun accord la date de ce passage.

Le contrat de travail à temps partiel doit être constaté par écrit, avec mention du régime de travail et de l'horaire de travail convenus, et ce au plus tard au moment du passage.

Les personnes investies d'un poste de direction ou de confiance sont exclues de l'application de cette convention concernant le travail à temps partiel.

Travail intérimaire

Pour enrayer l'utilisation abusive du travail intérimaire dans le secteur, les contrats intérimaires conclus en raison d'une augmentation temporaire du volume de travail sont obligatoirement transposés en contrats à durée indéterminée après une période de six mois.

La période de travail presté en tant qu'intérimaire, est prise en compte pour l'ancienneté.

Jours d'ancienneté

Le régime des jours d'ancienneté dans la récupération de textile comprend 3 jours:

- 10 ans d'ancienneté dans l'entreprise: 1 jour d'absence rémunéré par année civile
- à partir de 15 ans d'ancienneté: 2 jours d'absence rémunérés par année civile
- à partir de 20 ans d'ancienneté: 3 jours d'absence rémunérés par année civile

Il est tenu compte de toutes les périodes d'emploi auprès du même employeur. L'ancienneté acquise dans le passé reste donc maintenue en cas de réembauche auprès du même employeur.



FIN DE CARRIÈRE

Fin de carrière

Régime de chômage avec complément d'entreprise (RCC)

Presque tous les systèmes RCC (longue carrière, travail lourd) ont été supprimés par le gouvernement Arizona. Seul le RCC « raisons médicales » a été maintenu. Pour pouvoir en bénéficier, vous devez être âgé de 58 ans, avoir 35 ans d'ancienneté professionnelle et être reconnu par l'autorité compétente comme travailleur handicapé ou disposer d'un certificat FEDRIS.

Emplois de fin de carrière

Dans la récupération de textile, les travailleurs qui:

- ont une longue carrière (35 ans);
- ou ont travaillé dans un métier lourd;
- ou qui viennent d'une entreprise en restructuration ou en difficulté (moyennant une CCT d'entreprise);
- peuvent réduire leurs prestations de travail de 1/5ème ou à mi-temps à partir de l'âge de 55 ans, avec un droit aux allocations d'interruption.



AVANTAGES SOCIAUX

Avantages sociaux

Prime syndicale

La prime syndicale s'élève à 145 €.

Il faut introduire auprès de votre syndicat la carte de "prime syndicale et allocation sociale complémentaire". L'employeur doit donner cette carte à ses travailleurs avant le 31 décembre.

Supplément en cas de chômage temporaire

Un supplément est octroyé par jour de chômage temporaire (suspension pour des raisons économiques, intempéries ou force majeure), avec un maximum de 75 jours par an. Le supplément est payé à partir du 1er jour de chômage temporaire.

À partir du 1er janvier 2026, l'indemnité de sécurité d'existence s'élèvera à 7,50 € par jour (auparavant 7 €).

ATTENTION: en plus du supplément en cas de chômage temporaire, qui est payé en même temps que la prime syndicale, un ouvrier de la récupération de textile a droit aussi à une allocation complémentaire de 2 € par jour de chômage temporaire pour des raisons économiques, à charge de son employeur. Cette allocation est payée par l'employeur en même temps que le décompte de paie mensuel.



PETIT CHÔMAGE

Petit chômage

Il faut en principe avertir l'employeur au préalable. Si ce n'est pas possible, il faut le faire dans les plus brefs délais. L'employeur est obligé d'accorder les absences dues aux motifs cités ci-après. Il est tenu de payer le salaire normal.

Les événements les plus courants donnant droit au petit chômage, sont:

Motif de l'absence	Durée de l'absence
Mariage	
Mariage du travailleur ou conclusion d'un contrat de vie commune.	2 jours à choisir par le travailleur dans la semaine où se situe l'événement ou dans la semaine suivante.
Mariage ou conclusion d'un contrat de vie commune d'un enfant du travailleur ou de son conjoint.	Le jour du mariage ou de la conclusion d'un contrat de vie commune ou le jour ouvrable précédant ou suivant immédiatement l'événement, lorsque celui-ci ne coïncide pas avec un jour où l'on travaille normalement dans l'entreprise.

Mariage ou conclusion d'un contrat de vie commune d'un frère, d'une sœur, d'un beau-frère, d'une belle-sœur, du père, de la mère, du beau-père, de la belle-mère, du second mari de la mère, de la seconde femme du père ou d'un petit-enfant du travailleur.	Le jour du mariage ou de la conclusion d'un contrat de vie commune.
Naissance	
La naissance d'un enfant du travailleur.	20 jours à choisir par le travailleur dans les 4 mois suivant l'accouchement. Pour les 3 premiers jours, il reçoit son salaire normal de son employeur. Pour les jours restants, il reçoit une indemnité de la mutualité.
Décès	
Décès de l'époux du travailleur, ou de l'enfant de celui-ci ou de l'enfant de l'époux.	10 jours, dont: • 3 jours à choisir entre le jour du décès et le jour des funérailles, • 7 jours à choisir dans l'année qui suit le décès.
Décès du père, de la mère, du beau-père, de la belle-mère, du second mari de la mère ou de la seconde femme du père du travailleur.	3 jours à choisir par le travailleur entre le jour du décès et le jour des funérailles.

Décès d'un frère, d'une sœur, d'un beau-frère, d'une belle-sœur, du grand-père, de la grand-mère, d'un petit-enfant, d'un gendre, d'une bru, de l'arrière-grand-père, de l'arrière-grand-mère ou un arrière-petit-enfant	
• habitant chez le travailleur:	2 jours à choisir par le travailleur entre le jour du décès et le jour des funérailles.
• n'habitant pas chez le travailleur:	Le jour des funérailles.
Fête de la jeunesse laïque/communion solennelle	
Participation d'un enfant du travailleur ou de son conjoint à la fête de la jeunesse laïque ou communion solennelle d'un enfant du travailleur ou de son conjoint.	Le jour de l'événement ou la journée d'activité normale précédant ou suivant immédiatement l'événement, si ce jour coïncide avec un dimanche, un jour férié ou un jour habituel d'inactivité.
Hospitalisation/examen médical	
Lors de l'hospitalisation de l'époux/se ou de l'enfant de l'ouvrier.	Droit de s'absenter du travail avec maintien du salaire pendant un jour ouvrable qui tombe dans la période de l'hospitalisation.
Lors d'un examen médical (et pas une simple consultation) de l'ouvrier.	Au maximum 1 jour d'absence rémunéré par année calendrier

L'arrêté royal sur le petit chômage assimile les cohabitants légaux aux conjoints. Mais pour le petit chômage en cas d'un décès, tant le cohabitant légal que le cohabitant de fait sont assimilés au conjoint.

Les travailleurs à temps partiel ont également droit aux jours de petit chômage, pour autant qu'il y ait une perte effective de salaire. Les événements survenant les jours où le travailleur partiel ne doit normalement pas travailler, ne donneront donc pas droit au petit chômage.



AUTRES

Autres

Crédit-temps

Sur l'ensemble de sa carrière professionnelle, le travailleur a droit à un maximum de 51 mois de crédit-temps avec motif.

Crédit-temps à temps plein ou mi-temps avec motif

Un travailleur du secteur de la récupération de textile a droit à un crédit-temps à temps plein ou à mi-temps de 51 mois s'il peut invoquer un des motifs suivants:

- prendre soin de son enfant de moins de 8 ans;
- prendre soin de son enfant en situation de handicap de moins de 21 ans;
- soins palliatifs;
- soin ou assistance à un membre gravement malade du ménage ou de la famille;
- assistance ou soin à son enfant mineur gravement malade ou à un enfant mineur gravement malade faisant partie de la famille.

Si le motif d'une formation agréée est invoqué, le droit au crédit-temps à temps plein est limité à 36 mois.

Crédit-temps avec motif 1/5ème

Il est également possible de prendre un crédit-temps avec motif à 1/5ème.

Prévention des risques de santé spécifiques

Mesures préventives pour le déchargement

Dans les entreprises où il n'y a pas de triage préalable des matières premières dans des locaux séparés et désinfectés, les employeurs doivent prendre les initiatives nécessaires afin d'éviter l'accès de produits nocifs dans le processus de production. Les travailleurs effectuant le déchargement, doivent disposer du temps nécessaire pour le faire et d'un conteneur de déchets dans leur proximité immédiate. Ils doivent également avoir à disposition, et utiliser, des moyens de protection individuelle spécifiques.

Désinfection de l'enceinte de triage

Le lieu où est effectué le triage doit être désinfecté de manière régulière et en dehors des heures de travail. Les

travailleurs doivent être informés à l'avance des désinfections programmées. Les produits désinfectants utilisés ne peuvent comporter aucun risque pour la santé des travailleurs.

Moyens de protection individuelle et vêtements de travail

L'employeur doit mettre à la disposition des travailleurs les moyens de protection individuelle nécessaires ainsi que des vêtements de travail ou un équivalent de ceux-ci.

Protection de la maternité

L'employeur doit prendre les mesures nécessaires de protection pour les travailleuses enceintes et les travailleuses qui allaitent leur enfant. Vu cependant les risques spécifiques propres au secteur, il y a lieu de prévoir une dispense de prestations de travail pour les travailleuses enceintes ou qui allaitent leur enfant.

Examen médical et vaccinations

L'employeur est tenu de soumettre tout travailleur embauché à un examen médical. Il en va de même lorsqu'il s'agit d'un ouvrier intérimaire. Chaque travailleur doit en outre passer un examen médical annuel.

Vu que les travailleurs peuvent être exposés à des agents pouvant causer des maladies contagieuses (agents biologiques), l'employeur est tenu de prévoir les vaccinations et mesures de protection nécessaires.

Formation

Pour la période 2025 - 2026, il existe un droit individuel à la formation de 3 jours par an dans les entreprises de 20 travailleurs ou plus.

Dans les entreprises de moins de 20 travailleurs, le droit individuel est de 1 jour par an.

Contactez votre délégué syndical pour connaître les modalités pratiques du droit à la formation dans votre entreprise.



**REPRÉSENTATION
SYNDICALE**

Représentation syndicale

La délégation syndicale représente le personnel et constitue l'interlocuteur vis-à-vis de l'employeur pour tout ce qui concerne notamment l'information, les problèmes éventuels, la concertation relative à l'organisation du travail.

Dans le secteur de la récupération de textile, une délégation syndicale peut être instaurée dans les entreprises de 20 ouvriers et plus. Les ouvriers intérimaires sont également pris en compte.

Pour exercer le mandat de délégué syndical, il faut avoir atteint l'âge de 18 ans et être occupé à l'entreprise pendant au moins 12 mois.

Vous êtes intéressé? Vous voulez en savoir plus? N'hésitez pas à contacter votre section régionale de la Centrale Générale - FGTB.



Nouveau : Réservez en ligne

et profitez immédiatement de votre réduction membre !

www.florealholidays.be fait peau neuve !

Désormais, les membres peuvent réserver leurs vacances en ligne en toute simplicité.

- Utilisez votre code promo personnel à l'avant-dernière étape de la réservation pour recevoir directement votre réduction membre.
- Découvrez également nos promotions du moment et laissez-vous séduire par nos nouveaux projets : Hameau de l'Ourthe à Houffalize & Hameau de la Semois à Bouillon.



Utilisez ces codes coupon pour votre réservation en ligne chez Floreal Holidays.

- Centrale Générale : **AC25**
- Centrale générale + Solidaris : **ACSOL27**





SUIVEZ-NOUS EN LIGNE:



www.accg.be

Nouveau:

suivez l'actualité syndicale
et sectorielle sur notre
chaîne WhatsApp.



CG.FGTB



fgtb_cg



@fgtb_cg

FGTB

Centrale Générale

Ensemble, on est plus forts